

Chef d'équipe privé de protection de personnes

RNCP10250 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 5
Code(s) NSF	344t
Code(s) ROME	K2503
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande

Certificateur(s)

Groupe 9 academy

<http://www.groupe9.com>

P.C. formations sécurité

<http://www.pc-formations-securite.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le chef d'équipe de protection de personnes élabore, planifie et coordonne l'ensemble des opérations permettant de mener à bien une mission de sécurisation au profit d'une autorité.

Il est autonome et exerce son activité au sein de sociétés de protection.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le chef d'équipe de protection de personnes est capable, en respectant les consignes et le cadre législatif et en utilisant les techniques et le matériel adaptés :

- d'élaborer un dispositif de sécurisation des déplacements, des lieux, et des personnes
- de diriger et coordonner une équipe d'agents de sécurité
- d'établir et de maintenir le contact avec les personnes évoluant dans l'entourage de la personne à protéger.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Sécurité privée, protection physique des personnes

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chef d'équipe de protection physique des personnes

Agent privé de protection physique des personnes

Agent de protection rapprochée

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Loi n° 83-629 du 12 juillet 1983 relative à la réglementation des activités privées de sécurité

Décret n° 2005-1122 du 6 septembre 2005 relatif à l'aptitude professionnelle des dirigeants et des salariés des entreprises de surveillance et de gardiennage, de transports de fonds et de protection physique des personnes

Décret n° 2009-137 relatif à la carte professionnelle.

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Intensité d'embauche, Inadéquation géographique
Salaire médian (mensuel)	1 700 €
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 576
Jugés difficiles à recruter	48 %
Emplois saisonniers	23 %
Familles professionnelles (FAP)	T3X61 — Agents de sécurité et de surveillance

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Président : dirigeant d'une société de protection de personnes

1 salarié d'une entreprise de protection de personnes

1 représentant des forces de l'ordre

1 formateur n'ayant pas participé à la formation

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

Président : dirigeant d'une société de protection de personnes

1 salarié d'une entreprise de protection de personnes

1 représentant des forces de l'ordre

1 formateur n'ayant pas participé à la formation

COMPOSITION DU JURY — VAE

Président: dirigeant d'une société de protection de personnes

1 salarié d'une entreprise de protection de personnes

1 représentant des forces de l'ordre

1 formateur n'ayant pas participé à la formation

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/10250/>